

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 21 mai 2025**

**PROCES-VERBAL**

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni le 13 mai 2025 à la mairie de Solignac après convocation légale du 9 mai 2025, sous la présidence de Madame Nathalie COIGNAC. Le quorum n'a pas été atteint lors de cette réunion.

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est de nouveau réuni le 21 mai 2025 après convocation légale du 14 mai 2025 mentionnant le même ordre du jour.

**Présent(e)s :**

Mesdames BAYLE, COIGNAC, GUITARD, HAMRI, LAFFITTE, MOURNETAS

<b>Nombre des membres du Conseil d'Administration</b>			
<b>En exercice</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents représentés</b>	<b>Absents</b>
13	6	1	7

**Procurations et excusés :**

- Madame BRUNEAU
- Madame FOURGEAUD
- Monsieur GOUJEAUD
- Madame GRAPTON
- Monsieur MERZEAU
- Monsieur PORTHEAULT
- Madame SEGARD qui donne procuration à Madame COIGNAC

**Désignation du secrétaire de séance :**

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Validation du procès-verbal du CCAS du 09/04/25
2. Demande d'aide financière,
3. Questions diverses

**1. Validation du PV du CCAS du 09/04/2025**

Validé à l'unanimité

## 2. Demandes d'aide financière

- 1- Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Monsieur X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 300€ à verser à l'ODHAC.

**Par 7 voix pour, 0 abstention, 0 contre**

## 3. Questions diverses

Les membres du CCAS sont informés que 3 foyers bénéficient actuellement de livraisons de la banque alimentaire.

**L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Madame la Vice-présidente lève la séance à 19h00.**

**La Présidente et secrétaire de séance,**

**Nathalie COIGNAC**

